



DIREN

www.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr

Languedoc-Roussillon

ATLAS DEPARTEMENTAL DES ZONES INONDABLES HERAULT

Note de présentation



Juin 2007

NOTE DE PRESENTATION DE L'ATLAS DEPARTEMENTAL DES ZONES INONDABLES DE L'HERAULT

1) LES ATLAS DE ZONES INONDABLES : UNE DEMARCHE NATIONALE D'INFORMATION SUR LES RISQUES NATURELS PREVISIBLES

Une démarche nationale appliquée localement

Les inondations constituent un risque majeur sur le territoire national, mais également en Europe. En France, le risque inondation concerne une commune sur trois à des degrés divers. La responsabilité de l'Etat en matière de prévention des risques d'inondation repose en priorité sur l'information des populations, la maîtrise de l'urbanisation dans les zones inondables et la préservation des zones naturelles d'expansion de crues. La constitution à l'échelle des bassins hydrographiques d'un document de référence sur les phénomènes d'inondation contribue à développer la conscience du risque chez les populations exposées.

De par ses caractéristiques naturelles de climat et de relief, la région méditerranéenne se trouve fortement soumise au risque inondation avec des crues fréquentes et répétitives. Conscients de ce danger, les services de l'Etat ont lancé de nombreuses études pour acquérir une connaissance plus précise des zones exposées. Les **Atlas de Zones Inondables (AZI)** constituent les documents de référence voués à la connaissance des zones inondables. Ils doivent permettre de guider les collectivités territoriales dans leurs réflexions sur le développement et l'aménagement du territoire, en favorisant l'intégration du risque d'inondation dans les documents d'urbanisme tels que les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT), les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), les cartes communales.

La DIREN a conduit avec la DDE34, un programme d'élaboration des atlas des zones inondables couvrant la quasi totalité des bassins versants du département de l'Hérault. Ces atlas sont réalisés (Orb, Hérault) ou prévus (Libron, Lez-Mosson).

Objectifs et contexte réglementaire des AZI

Les Atlas de Zones Inondables ont pour objectifs :

- d'informer le public sur la localisation des zones inondables ;
- de contribuer au porté à connaissance sur les risques ;
- d'aider à la gestion et l'aménagement du territoire ;

La circulaire du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable en date du 4 novembre 2003 encadre la démarche d'établissement des **Atlas des Zones Inondables (AZI)**, tout en rappelant que les principes énoncés dans les circulaires des 24 janvier 1994 et 22 mars 1995 demeurent applicables :

- la connaissance du risque d'inondation est un préalable à toute action ;
- l'établissement d'une cartographie des zones inondables est une action prioritaire ;
- l'information la plus large possible des citoyens de l'existence des atlas départementaux de zones inondables (ADZI) est à mener.

Ces atlas s'inscrivent dans le contexte réglementaire relatif :

- à la prévention des inondations et la gestion des zones inondables (circulaire du 24 janvier 1994 et circulaire interministérielle du 21 janvier 2004 relative à la « maîtrise de l'urbanisme et adaptation des constructions en zone inondable ») ;
- au renforcement de la protection de l'environnement (Loi du 2 février 1995) instituant les Plans de Prévention des Risques d'inondation (PPRI) et Loi sur l'Eau du 2 janvier 1992 (articles L110-1 et L562-1 à 8 du Code de l'Environnement – partie législative), complétés par la Loi n°2003-699 du 30 juillet 2003, relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages et ses décrets d'application.
- à la Loi de Solidarité et Renouveau Urbain du 13 décembre 2000, instituant les Schémas de Cohérence Territoriaux (SCT) et les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

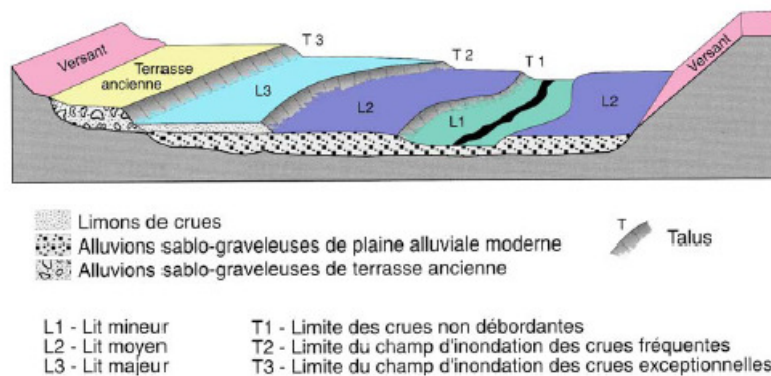
Méthodologie des AZI : la méthode « hydrogéomorphologique »

Les Ministères de l'Équipement et de l'Écologie et du Développement Durable ont retenu la **méthode hydrogéomorphologique** comme méthode de référence pour élaborer les atlas de zones inondables. La fiabilité de cette approche a été validée à l'occasion des crues exceptionnelles récentes (Aude, 1999, Gard 2002).

Cette méthodologie permet de préciser les limites des zones inondables en associant la démarche géomorphologique (photo-interprétation, investigations de terrain...) et l'analyse des crues historiques. C'est une méthode qui ne nécessite pas de modèle mathématique. Les limites des zones inondables données par cette méthodologie ne sont pas liées à des périodes précises de retour de crue. Elles fournissent en revanche les limites physiques naturelles du champ d'expansion des crues. Cette méthode retient les définitions suivantes (figure 1) :

- lit mineur : espace inondé en totalité par une crue fréquente annuelle ou bisannuelle ;
- lit moyen : espace inondé en cas de crue moyenne, de fréquence généralement inférieure à 10 ans ;
- lit majeur et exceptionnel : espace inondé par les crues les plus rares ou exceptionnelles ;
- limite de la plaine alluviale : enveloppe maximale des crues (=zone inondable au sens géomorphologique). Elle peut être, selon les cas, très nette et placée avec une grande précision (présence d'un talus net, bas de versant franc) ou imprécise (talus peu nets, fonds de vallon en berceau).

Figure 1. Organisation de la plaine alluviale fonctionnelle



Les AZI prennent également en compte d'autres éléments :

- secteurs inondables par accumulation de ruissellement (urbain, agricole ou naturel) ;
- éléments naturels ou anthropiques susceptibles d'influencer le fonctionnement hydraulique du cours d'eau (digues, remblais, seuils, zones végétalisées...),
- certains enjeux situés en zone inondable (bâtiments, campings, captages...).

Contenu d'un AZI

Un Atlas de Zones Inondables comporte plusieurs documents complémentaires :

- un rapport explicatif présentant l'analyse du territoire étudié, un rappel des méthodologies utilisées et le commentaire des cartographies produites ;
- une cartographie d'inondabilité au 1/25 000 couvrant tout le linéaire des cours d'eau étudiés ;
- une cartographie d'inondabilité au 1/10 000 couvrant des secteurs spécifiques à forts enjeux ;
- une notice technique du système d'information géographique ;
- un CD contenant le Système d'Information Géographique qui intègre toutes les données relatives à l'atlas.

L'AZI : un outil d'information sur les risques naturels prévisibles

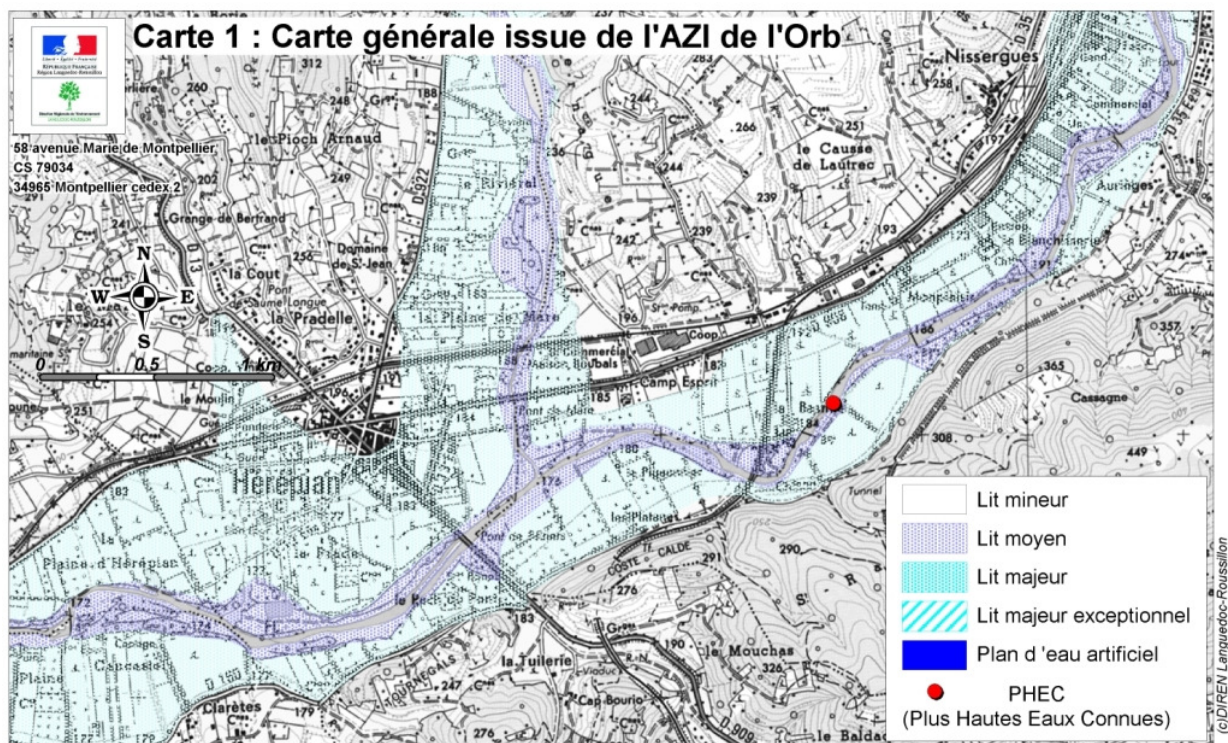
Les AZI s'inscrivent dans le droit à l'information des citoyens sur les risques naturels prévisibles (article L125.2 du Code de l'Environnement) qui impose à l'État de porter à connaissance de tous les informations relatives aux risques majeurs.

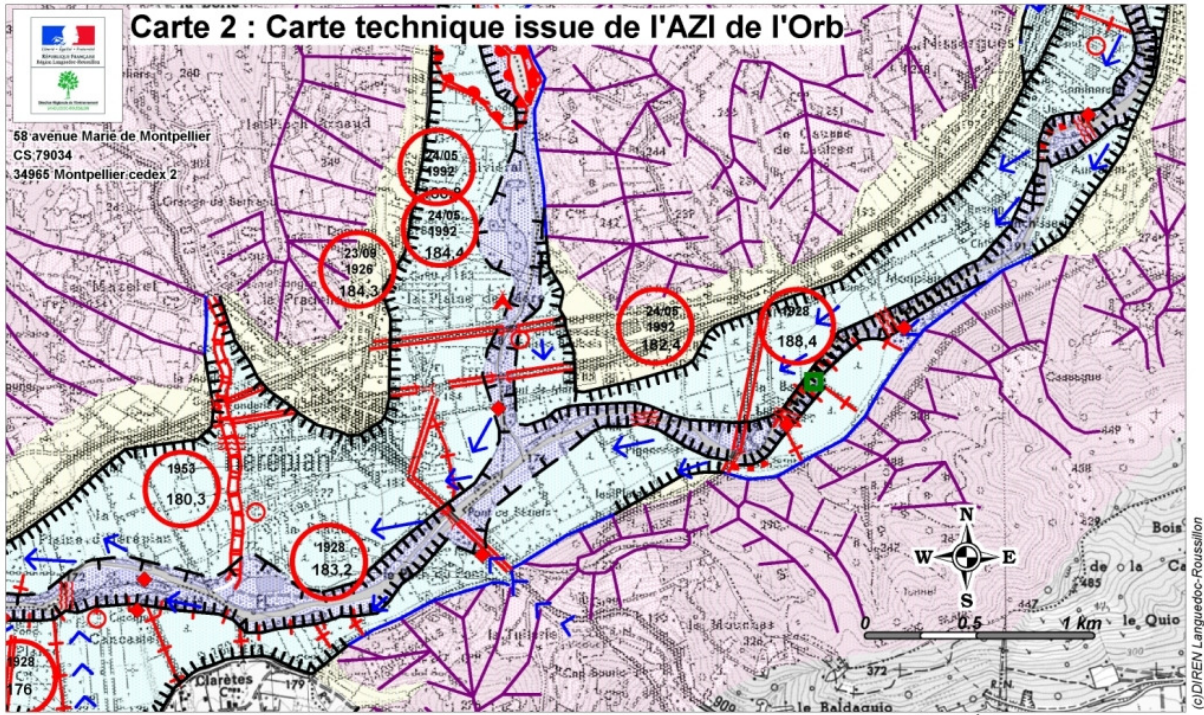
Afin d'assurer le travail d'actualisation permanente, les informations cartographiques sont numérisées et organisées dans un système d'information géographique (SIG). Cette structuration des données a pour but de faciliter la mise à disposition de cette information à tous les utilisateurs potentiels notamment les collectivités locales, les services de l'Etat, les professionnels et les citoyens.

La mise à disposition au fur et à mesure de leur validation des AZI sur le site Internet de la DIREN Languedoc-Roussillon (<http://carto.languedoc-roussillon.environnement.gouv.fr/>) permet d'assurer une large diffusion de ces informations.

Les AZI sont présentés de deux manières différentes en fonction du niveau de précision requis par l'utilisateur.

- Les cartes générales (disponibles en CD-ROM) fournissent une information globale sur la localisation des zones inondables et ont pour vocation l'information du grand public (carte 1) ;
- les cartes techniques présentent des informations plus précises et techniques et s'adressent à un public de professionnels et de techniciens experts du risque inondation (carte 2).





Limites géomorphologiques

	Versant
	Talus peu marqué
Planches 1/10 000	
	Talus net (<1 m)
	Talus net (1 à 3 m)
	Talus net (>3 m)
Planches 1/25 000	
	Talus net

Plaine alluviale fonctionnelle

Limites hydrogéomorphologiques actives

	Périodes de retour	Correspondances Hydrodynamisme
	< 1an	Zone de grand écoulement et de mobilité
	1 à 10 ans	
	Rares à exceptionnelles	Champs d'expansion de crues

Limite plaine alluviale fonctionnelle-encaissant

	nette		Plan d'eau artificiel ou naturel
	peu marquée		

Structures secondaires de la plaine alluviale

Bien marquées		Planches 1/10 000	
	Bras de décharge-annexe fluviale		Rocher affleurant
Peu marquées			Point de débordement
	Axe d'écoulement en crue		Surcôte
	Axe d'écoulement d'une plaine alluviale peu marquée (affluent secondaire)		

Terrains encaissants

	Terrasse alluviale
	Colluvions
	Versant
	Cône torrentiel

Modification anthropique de l'hydrodynamisme

	Remblais		Ouvrage d'art
	Digue		Seuil, barrage
	Remblais d'infrastructure		Camping
	Carrières		Station d'épuration
	Lit rectifié, recalibré		Captage, prise d'eau
	Protection de berges		

Modification naturelle de l'hydrodynamisme (Planches 1/10 000)

	Ripysilve
	Atterrissement

Informations historiques

	point d'information historique (en rouge s'il s'agit de la PHE) : extrait de témoignages ou d'archives. Z est l'épaisseur de la lame d'eau (en m)
	Hauteur de crues historiques à l'échelle de station (en rouge s'il s'agit d'une PHE)
	PHEC

2) REALITES DU RISQUE D'INONDATION DANS L'HERAULT ET POLITIQUE DE PREVENTION

Un régime hydrologique marqué par une alternance de crues-sécheresses

Il tombe en moyenne et par an de 550 à 2 200 mm d'eau sur le Languedoc-Roussillon. Le régime hydrologique méditerranéen se caractérise par une alternance de crues subites, les fameuses « crues cévenoles » (la montée des eaux peut atteindre un mètre par heure !) et de périodes de sécheresse. Il est ainsi difficile de prévenir les populations de la montée des eaux avec un délai suffisant.

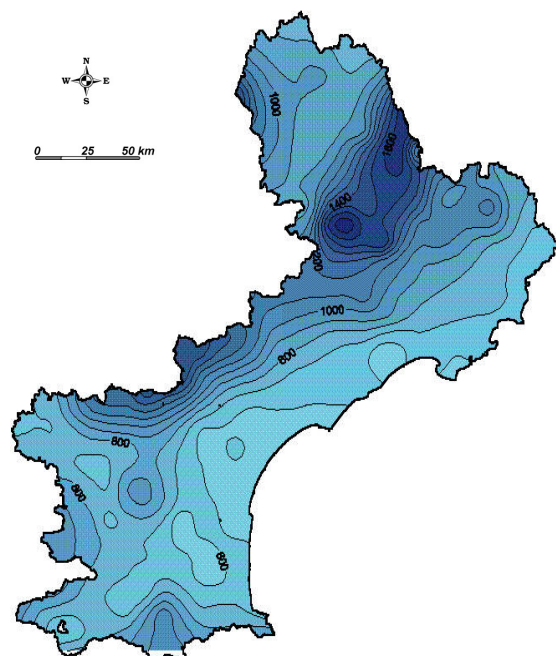
Le Languedoc-Roussillon est particulièrement exposé aux crues. Sept événements majeurs se sont produits depuis 100 ans : 1907, 1933, 1940, 1958, 1999, 2002 et 2003 auxquels on pourrait ajouter 1988 sur la ville de Nîmes. A chaque fois, les pluies dépassent 400 mm/jour sur plusieurs centaines de km² voire près de 2000 km² comme en septembre 2002. Les dégâts sont toujours très impressionnants et le nombre de tués significatifs.

Dans le département de la l'Hérault, les précipitations annuelles sont pour l'essentiel comprises entre 600 et 1400 mm sur le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc (cartes 3 et 4). Le climat océanique domine en altitude tandis que l'influence méditerranéenne se fait sentir sur le littoral.

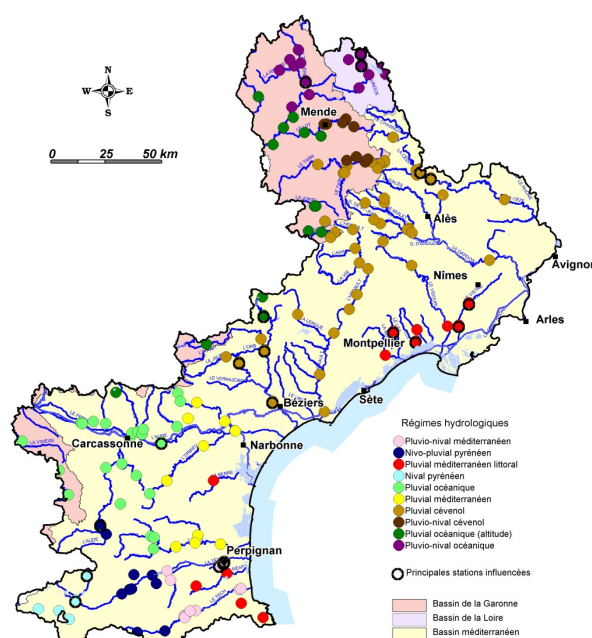
Le contexte hydrogéomorphologique du département de l'Hérault se structure autour de neuf bassins versants principaux liés aux cours d'eau et étangs : l'Hérault, l'Aude, l'Orb, le Libron, le Lez et la Mosson, le Thoré et l'Agout, le Vidourle, l'Etang de Thau, l'Etang de l'Or (carte 5).

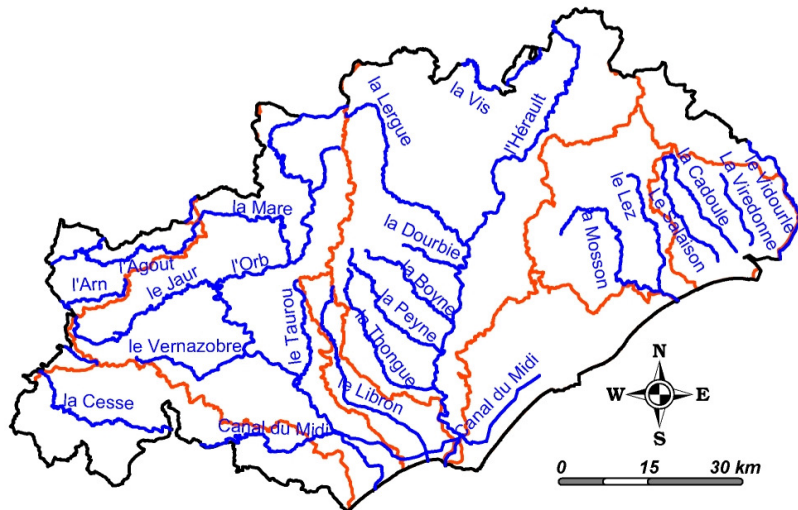
L'Hérault compte plusieurs ouvrages hydrauliques tels que le barrage du Salagou, le barrage des Olivettes, et les retenues de Claret et de la Jasse.

Carte 3. Précipitations annuelles en millimètres sur la région Languedoc-Roussillon






Carte 4. Typologie des régimes hydrologiques en Languedoc-Roussillon (Selon étude DIREN LR septembre 2000)





Carte 5.
Contexte hydrogéomorphologique
général de l'Hérault

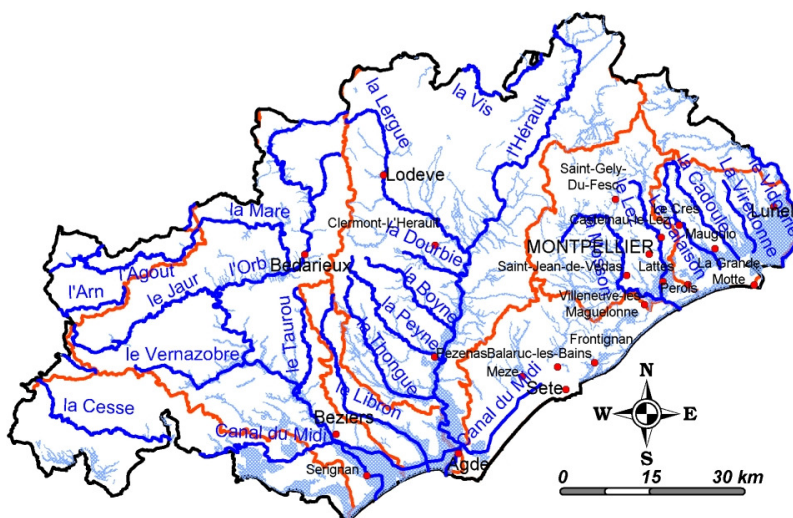
-  Cours d'eau principaux
-  Limite du département
-  Limite de bassin Versant

De nombreux enjeux situés en zone inondable dans l'Hérault






Près de 88% des communes de l'Hérault ont une partie de leur territoire inondable (305 communes sur 348). La surface inondable du département est estimée à environ 702 km², soit 11,4% du territoire, en prenant en compte les atlas des zones inondables, les plans de prévention des risques inondation et d'autres sources (retours d'expérience, études hydrauliques, zones de ruissellements, etc.).

Une estimation globale effectuée par la DIREN à partir de la connaissance des surfaces inondables et des données du recensement de la population 1999 de l'INSEE conduit à un chiffre d'environ 127 500 personnes soit 14,2% de la population totale habitant en zone inondable dans ce département.

Parmi les neuf plus grosses villes de l'Hérault (Montpellier, Béziers, Sète, Lunel, Agde, Frontignan, Mauguio, Castelnau-le-Lez et Lattes), quatre ont plus de 5 000 personnes exposées au risque d'inondation sur leurs territoires, ce qui représente pour trois d'entre elles plus de 60% de leur population. De plus, deux villes de plus de 5 000 habitants, Marsillargues et Palavas-les-Flots, comptent 100% de leurs population en zone inondable. Cela peut poser certains problèmes en cas de crue majeure pour l'alerte, les secours ou la post-crise.



Carte 6.
Situation des Zones inondables
dans le territoire de l'Hérault

-  Villes
-  Cours d'eau principaux
-  Zone inondable
-  Limite du département
-  Limite de bassin versant

D'autres enjeux situés en zone inondable sans être forcément inondables eux-mêmes (certains sont par exemple construits sur des remblais) sont également à considérer. On compte 11 km soit 11% d'autoroutes, 58 km soit 16% de routes nationales (N109, N110, N112, N113, N9) et 605 km soit 13% de routes départementales traversant des zones inondables dans l'Hérault. Plus d'une centaine (134) de stations d'épuration, 146 campings et près de 2800 ha de zones d'habitats se situent en zone inondable dans ce département.

3) L'ATLAS DEPARTEMENTAL DES ZONES INONDABLES DE L'HERAULT

METHODOLOGIE ADOPTEE POUR PRESENTER L'ADZI DE L'HERAULT

Les AZI sont habituellement élaborés par bassin versant. Les informations contenues dans chaque AZI s'avèrent très précises et détaillées. Une deuxième étape consiste à compiler ces premiers travaux pour obtenir un Atlas Départemental des Zones Inondables (ADZI) avec une présentation synthétique. Il convient ensuite de se reporter aux AZI initiaux pour davantage de précisions.

En cas d'absence d'AZI (bassins versants du Libron, Lez-Mosson, Thoré-Agout, Etang de Thau et Etang de l'Or) les informations sont issues d'études diverses (retours d'expérience, plans de prévention des risques, études hydrauliques, zones de ruissellements, etc). Dans ce cas une analyse du terrain a été réalisée sur Scan 25® et Bd Ortho®.

Dans ce qui suit, l'ADZI de l'Hérault est présenté par bassin versant. A chaque fois, les caractéristiques hydrogéomorphologiques sont rappelées, le recensement des zones sensibles vis à vis de l'aléa et des enjeux à recenser pour limiter la vulnérabilité est effectué.

Recensement des zones sensibles à surveiller pour gérer l'aléa

Plusieurs facteurs, naturels ou anthropiques, peuvent entraîner une sur-côte du niveau des eaux et un dépassement des limites hydrogéomorphologiques. Le recensement est effectué sous forme d'un tableau indiquant le facteur aggravant dans la première colonne et identifiant les zones sensibles dans la seconde.

Facteurs naturels

FACTEURS NATURELS AGGRAVANT L'ALEA	ZONES SENSIBLES
L'encaissement des secteurs en gorges canalise et augmente la force des écoulements qui peuvent provoquer des dégâts importants en aval.	...
Les lieux de confluence de cours d'eau constituent également des points sensibles. La confluence peut entraîner une augmentation de la ligne d'eau ainsi qu'un phénomène de remous particulièrement actif dans les processus de creusement des berges.	...
Certains obstacles naturels peuvent perturber le fonctionnement hydrologique du cours d'eau (ex : glissement de masse occupant le lit majeur et déviant le cours d'eau). En cas de crue, ces glissements constituent une source de fourniture sédimentaire et leur masse perturbent significativement les écoulements.	...
Certains villages sont plus directement exposés lorsqu'ils se situent à l'endroit d'un verrou géomorphologique où la vallée se rétrécit considérablement. Les crues n'ont alors plus l'espace nécessaire pour s'épandre latéralement, ce qui se traduit par des vitesses et des hauteurs d'eau plus importantes.	...
Les cônes de déjection constituent des zones à risque potentiel fort en raison des ruissellements importants qui s'y concentrent en cas de précipitations. Les bâtiments construits sur un cône de déjection sont particulièrement vulnérables.	...
Les axes d'écoulement des ruisseaux, canalisés ou non, constituent des zones à risque fort à cause des forts débits qui peuvent s'y constituer en cas de précipitations. Les bâtiments construits dans un axe d'écoulement sont particulièrement vulnérables.	...

Facteurs anthropiques

FACTEURS ANTHROPIQUES AGGRAVANT L'ALEA	ZONES SENSIBLES
L'urbanisation perturbe le fonctionnement hydrologique du cours d'eau rendant parfois difficile la délimitation précise de la zone inondable dans les zones urbanisées.	...
Les remblais et les digues peuvent jouer un rôle de protection vis à vis des crues. Mais il arrive aussi qu'ils aient une influence aggravante sur l'aléa. Ainsi les remblais peuvent faire office de barrage aux écoulements des cours d'eau, en provoquant une hausse supplémentaire du niveau des eaux. Les constructions bâties en amont de ces remblais peuvent ainsi être inondées par des hauteurs d'eau plus importantes. De plus, les remblais présentent un risque de concentration d'embâcles ainsi qu'un risque de rupture important à considérer qui peut générer des vagues accompagnées de boue et de cailloux.	...
Quelques habitations surplombant les ruisseaux et situées juste en amont de certains ponts pourraient être inondées dans des circonstances exceptionnelles comme en cas d'embâcles au pont ou de rupture d'embâcle naturelle plus en amont.	...

Recensement des enjeux pour limiter la vulnérabilité

Plusieurs enjeux situés en lit majeur méritent une attention particulière en raison de leur vulnérabilité importante. Ainsi, certains terrains de camping ou de sport, des établissements du public, des zones industrielles et même des habitations voire des quartiers résidentiels, installés dans les lits majeurs parfois à proximité directe du lit mineur, sont potentiellement exposés autant dans les parties hautes des vallées que dans les parties plus basses.

Pour chaque bassin versant, un tableau recense les principaux enjeux situés en zone inondable. Les enjeux sont classés par cours d'eau et par commune. La zone inondable a été envisagée en intégrant les lits mineur, moyen, majeur et exceptionnel, ainsi que les zones d'écoulement principales en cas de forte crue, les zones de débordement potentiel, les zones de ruissellement torrentiel et les cônes de déjection.

Commune ou hameau	Cours d'eau	Enjeux situés en zone inondable
...

Bassins versants faisant l'objet d'atlas des zones inondables par hydrogéomorphologie :

BASSIN VERSANT DE L'HERAULT

Caractéristiques hydrogéomorphologiques du bassin versant de l'Hérault

L'Hérault prend sa source au Mont Aigoual (1228 mètres) dans la partie sud des Cévennes. La partie héraultaise du bassin versant de l'Hérault correspond à une superficie de 2 100 km² (contre 2 500 km² au total). Les altitudes du bassin s'échelonnent entre 1 565 m au Mont Aigoual et 0 m à l'embouchure à Agde.

Le bassin versant de l'Hérault se structure autour de dix affluents : l'Arre, La Vis, La Buèges, Le Lamalou, Le Verdus, La Lergue, La Dourbie, La Boyne, La Peyne et La Thongue.

Sur le bassin de l'Hérault, la crue de décembre 1958 et celle de décembre 1997 sont les plus importantes enregistrées.

La surface inondable héraultaise liée à ce cours d'eau est estimée à environ 190 km².

Des zones sensibles à surveiller pour gérer l'aléa

Facteurs naturels

FACTEURS NATURELS AGGRAVANT L'ALEA	ZONES SENSIBLES
Encaissement des secteurs en gorges	Pégairolles de l'Escalette, Causse de la Selle, Saint Guilhem le Désert, Montesquieu, Argelliers, de Ganges à Laroque, Arboras, de Brissac à Saint-Jean-de-Fos, Agones, Cazilhac, Saint-Maurice-Navacelles (Madière), Le Lamalou du pont de Masclac (Notre Dame de Londres) à sa confluence avec l'Hérault
Lieux de confluence de cours d'eau	Saint Privat, Laroque, Gabian, Cabrières, Pezenas, Aniane, Fontes, Ganges, Saint Bauzille de Putois, Soubes, Villeneuveville
Présence d'obstacle naturel (glissement de masse)	-
Présence d'un verrou géomorphologique	Brissac, Saint Bauzille de Putois, Cazilhac, Saint Jean de Buèges, Ganges, Notre Dame de Londres, Laroque
Présence d'un cône de déjection avec enjeux	Cazilhac, Cabrières, la D122 à Pégairolles de Buèges et à Saint Jean de Buèges
Localisation d'enjeux dans un axe d'écoulement	Aspiran, Caux, Jonquièrre, Paulhan, Pezenas, Roujan, Pouzolles, Pégairolles de l'Escalette, Lodève, Clermont d'Hérault, Brissac

Facteurs anthropiques

FACTEURS ANTHROPIQUES AGGRAVANT L'ALEA	ZONES SENSIBLES
Surfaces imperméables par urbanisation	Urbanisation importante en zone inondable à Agde, Lodève, Florensac et Pouzolles, avec le lit du cours d'eau recalibré à Saint Privat, Clermont d'Hérault, Jonquièrre, Paulhan et Pezenas
Présence de remblais ou digues	Agde, Villeneuveville, Aniane, Saint Privat, Servian, Aumes, Pezenas, Bessan, Montblanc, Campagnan, Montagnac, Lodève, Caux, Cazilhac, Ganges, Clermont d'Hérault, Florensac, Remblai de la RD4 à Brissac, remblai de la RD986 à Mas de Londres, remblai routier à Brignac
Localisation d'habitations en amont d'un pont	Caux, Pezenas, Octon, Espondeilhan, Pont de Sérody à Saint Bauzille de Putois

Des enjeux à recenser pour limiter la vulnérabilité

L'Hérault et ses affluents exposent à eux seuls 117 communes au risque inondation pour une surface inondable estimée à 190 km². 123 420 personnes habitent dans ces communes dont 22 280 en zone inondable. Au total, ce sont 9% du territoire et 18% de la population de ces communes qui sont donc directement exposées au risque d'inondation.

De plus, 46 stations d'épuration et 26 campings ont été recensés dans la zone inondable liée au bassin versant de l'Hérault.

Des linéaires de 2,5 km d'autoroute, de 18,5 km de routes nationales et de 188 km de routes départementales s'inscrivent dans la zone inondable liée à l'Hérault ou à ses affluents, mais ne sont pas tous inondables pour autant (construction sur remblais...).

A Agde, environ 6200 personnes habitent en zone inondable. Une centaine d'hectares d'habitat et 14 campings peuvent être inondés par le Lot et l'Abaïsse qui traversent la ville

Environ 2500 habitants vivent en zone inondable à Lodève qui est le lieu de multiples confluences. Plusieurs zones d'habitation et d'activité sur le pourtour de la ville sont inondables ainsi qu'un collège. Un château est également construit dans le lit de la Lergue.

De nombreux habitants sont également concernés par les inondations sur les communes de Pezenas (près de 3000 personnes) et Saint-Thibery (environ 1330 personnes).

Commune	Cours d'eau	Enjeux situés dans la zone inondable*
ABEILHAN	Ruisseau de l'Etang, Ruisseau du Pontil, ruisseau de Combas, rivière la Thongue.	- environ 30 personnes - une station d'épuration
AGDE	Ruisseau des Courredous, fleuve Hérault	- environ 6200 personnes - 14 campings - 4,4 km de voie ferrée - 130 ha d'urbanisation et 7 ha de zone industrielle et commerciale
AGONES	Fleuve Hérault	- environ 20 personnes
ANIANE	le Rieu, ruisseau des Corbières, ruisseau de Gassac, fleuve Hérault	- environ 330 personnes - une station d'épuration - La gravière au lieu dit "le Mas des Carottes" - le camping au lieu dit "la source St-Pierre"
ASPIRAN	Ruisseau de la Dourbie, ruisseau la Garelle, le Rieu, fleuve Hérault	- environ 210 personnes - une station d'épuration
AUMELAS	Ruisseau de Rouvièges, ruisseau des Escalles	- environ 10 personnes
BELARGA	Ruisseau de Rouvièges, ruisseau le Dardaillon, fleuve Hérault	- environ 220 personnes - une station d'épuration
BESSAN	Fleuve Hérault	- environ 635 personnes - une station d'épuration - 1,4 km de voie ferrée
BRIGNAC	Ruisseau le Ronel, rivière la Lergue	- environ 20 personnes
BRISSAC	Rivière la Buèges, rivière le Lamalou, fleuve Hérault	- environ 90 personnes - une station d'épuration - deux campings - le hameau de Vernède
CABRIERES	Ruisseau de Grand Vallat, ruisseau de Néburelles, ruisseau des Caviès, ruisseau les Pitrous, ruisseau d'Hortous, ruisseau la Boyne	- environ 120 personnes
CAMPAGNAN	Ruisseau le Dardaillon, fossé du Rivairal, Ruisseau le Rieutort, fleuve Hérault	- environ 30 personnes - une station d'épuration - 650 m de voie ferrée
CANET	Rivière la Lergue, ruisseau de la Dourbie, fleuve Hérault	- environ 500 personnes - 300m de voie ferrée
CASTELNAU-DE-GUERS	Fleuve Hérault	- environ 20 personnes - une station d'épuration
CAUSSE-DE-LA-SELLE	Fleuve Hérault	- environ 5 personnes
CAUX	Ruisseau de Bayele, ruisseau de la Prairie, ruisseau du Tartuguiet, rivière la Peyne	- environ 30 personnes - une station d'épuration
CAZILHAC	Rivière la Vis, fleuve Hérault	- environ 180 personnes - une station d'épuration
CAZOULS-D'HERAULT	Ruisseau la Boyne, Fleuve Hérault	- environ 260 personnes - une station d'épuration
CEYRAS	Ruisseau de l'Armoux, ruisseau de Tieulade, rivière la Lergue	- environ 40 personnes - une station d'épuration
CLERMONT-L'HERAULT	Ruisseau le Ronel	- environ 420 personnes - une station d'épuration - 640m de voie ferrée
COULOBRES	Ruisseau la Lène	- environ 5 personnes - une station d'épuration
ESPONDEILHAN	Ruisseau le Merdanson	- environ 55 personnes
FLORENSAC	Fossé de la Pissine, ruisseau des Courredous, fleuve Hérault	- environ 1400 personnes - une station d'épuration - un collège

Commune	Cours d'eau	Enjeux situés dans la zone inondable*
FONTES	Ruisseau d'Hortous, ruisseau de Merderie, le Rieu, Ruisseau de Vareilles, ruisseau de Merdols, ruisseau la Boyne	- environ 20 personnes - une station d'épuration
FOS	Rivière la Thongue	- environ 20 personnes
FOUZILHON	Ruisseau la Lène	- environ 15 personnes - une station d'épuration
GABIAN	Ruisseau de Roquessels, ruisseau de Lène, ruisseau le Rieutort, rivière la Thongue	- environ 50 personnes - une station d'épuration
GANGES	Le Rieutord, ruisseau de l'Aubanel, fleuve Hérault	- environ 360 personnes - une station d'épuration - 200m de voie ferrée - un collège
GIGNAC	Ruisseau de St Jean, ruisseau de Gassac, le Rieussec, ruisseau de Valpudèse, ruisseau des Dourmettes, ruisseau de l'Aurelle, fleuve Hérault	- environ 75 personnes - une gravière au lieu dit "Rivalal" - le domaine de "Carabotte"
GORNIES	Ruisseau de Gasson, rivière la Vis	- environ 53 personnes - une station d'épuration - une maison forestière et une habitation au lieu-dit Le Grenouillet - plusieurs habitations au lieu-dit Le Claux - deux bâtiments récents au lieu-dit Le Soutayrol - un moulin et des habitations au village de l'Escoutet
JONQUIERES	Ruisseau de l'Argenteille	- environ 355 personnes - une station d'épuration
LACOSTE	Rivière le Salagou, rivière la Lergue	- environ 5 personnes - partie nord du village - une entreprise à la confluence du Merdanson et de l'Aubanel - un nouveau lotissement (Les Cabanis)
LAGAMAS	Ruisseau de l'Avec, ruisseau de Lagamas, fleuve Hérault	- environ 22 personnes - un centre équestre
LAROQUE	Le Rieutord, ruisseau de l'Aubanel, ruisseau le Merdanson, fleuve Hérault	- environ 210 personnes - un camping
LAUROUX	Rivière le Laurounet, rivière la Lergue	- environ 100 personnes - lieu-dit Les Sièges
LE BOSC	Ruisseau de Rivernoux, ruisseau le Merdanson, ruisseau le Maro, ruisseau la Marquerite, ruisseau la Garelle, rivière la Lergue	- deux stations d'épuration - 200m de voie ferrée
LE POUGET	Ruisseau de Rouvièges, fleuve Hérault	- environ 10 personnes
LE PUECH	Ruisseau l'Aubaygues, rivière la Lergue	- environ 5 personnes - une station d'épuration - un jardin botanique
LES PLANS	Ruisseau la Soulondres, rivière la Lergue	- environ 5 personnes
LEZIGNAN-LA-CEBE	Fleuve Hérault	- environ 45 personnes - une station d'épuration
LIEURAN-CABRIERES	La Dourbie	- environ 5 personnes
LODEVE	Rivière le Laurounet, ruisseau la Soulondres, rivière la Lergue	- environ 2500 personnes - une station d'épuration - 16 ha de zone industrielle et commerciale - habitations et zone d'activité au Nord Est de la ville - le château Mallet - deux nouvelles constructions au lieu-dit Camp Long - un collège

Commune	Cours d'eau	Enjeux situés dans la zone inondable*
MARGON	Ruisseau du Gazel, valat de Courbière	- environ 20 personnes - une station d'épuration
MAS-DE-LONDRES	Le Lamalou	- environ 10 personnes
MONTAGNAC	Ruisseau du Joncastre, rivière de Gourdouman, ruisseau de la Font du Loup, ruisseau de St Aube, ruisseau d'Ensignaud, fleuve Hérault	- environ 115 personnes - une station d'épuration - une école
MONTBLANC	Ruisseau la Lène, ruisseau de St Michel, rivière la Thongue	- environ 125 personnes - une station d'épuration - deux campings
MONTOULIEU	Ruisseau l'Alzon	- environ 20 personnes - une habitation au lieu-dit Les Carmes et deux aux Pradines
MONTPEYROUX	Ruisseau de l'Avenc, ruisseau de Lagamas	- environ 35 personnes
MOULES-ET-BAUCELS	Ruisseau le Merdanson, ruisseau de l'Aubanel	- environ 30 personnes - 900m de voie ferrée - 8 habitations dont 4 récentes le long de l'Aubanel
MOUREZE	Ruisseau des Prats, ruisseau la Nougardède, ruisseau de la Plaine, ruisseau du Mas Gabel, ruisseau de la Dourbie	- une station d'épuration
NEBIAN	Ruisseau de la Carrièresasse, ruisseau de la Dourbie	- environ 70 personnes
NEZIGNAN-L'EVEQUE	Ruisseau du Joncas	- 800m de voie ferrée
NOTRE-DAME-DE-LONDRES	Ruisseau la Tonguille	- environ 30 personnes
OCTON	Ruisseau la Marette, rivière le Salagou	- environ 50 personnes - nombreuses constructions récentes
PAULHAN	Le Rieu, fleuve Hérault	- environ 90 personnes - une station d'épuration - 1,3 km de voie ferrée
PEGAIROLLES-DE-BUEGES	La Buèges	- une maison et quelques infrastructures
PEGAIROLLES-DE-L'ESCALETTE	La Lergue	- environ 35 personnes
PEZENAS	Ruisseau du Rieutord, ruisseau du Tartuguié, rivière la Peyne, fleuve Hérault	- environ 2990 personnes - une station d'épuration - un camping - 5,2 km de voie ferrée - 10 ha de zone industrielle et commerciale
PEZENES-LES-MINES	La Peyne	- environ 40 personnes
POPIAN	Ruisseau de l'Aurelle	- de nouvelles constructions
POUZOLLES	Ruisseau de l'Etang, ruisseau de Verdols, ruisseau la Lène, rivière la Thongue	- environ 350 personnes - une station d'épuration
POUZOLS	Ruisseau de l'Aurelle, fleuve Hérault	- environ 10 personnes - un nouveau lotissement - une gravière du lieu dit "Grand Bosc"
PUECHABON	le Rieu, ruisseau des Corbières, fleuve Hérault	- environ 20 personnes
PUILACHER	Ruisseau de Rouviègue	- une station d'épuration

Commune	Cours d'eau	Enjeux situés dans la zone inondable*
SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS	Fleuve Hérault	- environ 40 personnes - une station d'épuration
SAINT-BAUZILLE-DE-PUTOIS	Fleuve Hérault, Ruisseau l'Alzon	- environ 480 personnes - une station d'épuration - un camping (Sauzède) - une dizaine de constructions en amont du pont de Sérody
SAINT-ETIENNE-DE-GOURGAS	Ruisseau la Brèze	- environ 10 personnes
SAINT-GUILHEM-LE-DESERT	Ruisseau le Verdus	- environ 180 personnes - une station d'épuration - une habitation au lieu-dit Moulis - le village
SAINT-JEAN-DE-BUEGES	La Buèges	- une station d'épuration - un camping
SAINT-JEAN-DE-FOS	Fleuve Hérault	- environ 25 personnes - une maison au lieu dit du "Mas de la Navette"
SAINT-MARTIN-DE-LONDRES	Ruisseau de Rieutort	- environ 375 personnes - une station d'épuration - une école - un lotissement
SAINT-MAURICE-NAVACELLES	La Vis	- quelques constructions dont un bâtiment récent à Madière
SAINT-PARGOIRE	Le Dardaillon, Le Rieutord	- environ 35 personnes - 300m de voie ferrée
SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS	Fleuve Hérault	- environ 5 personnes - une station d'épuration
SAINT-THIBERY	Hérault, La Tongue	- environ 1330 personnes - 2,5km de voie ferrée
SERVIAN	Ruisseau de Combas, ruisseau le Merdanson, ruisseau de Mangats, ruisseau la Lène, rivière la Thongue	- environ 880 personnes - une station d'épuration
SOUBES	Rivière la Brèze, rivière la Lergue	- environ 20 personnes - un camping (les Rials) - anciennes usines reconverties en habitations (le Martinet)
SOUMONT	Ruisseau de Rivernoux, rivière la Lergue	- environ 10 personnes
TRESSAN	Fleuve Hérault	- environ 10 personnes
USCLAS-D'HERAULT	Fleuve Hérault	- environ 120 personnes - une station d'épuration
USCLAS-DU-BOSC	Ruisseau le Merdanson	- une station d'épuration
VAILHAN	Rivière la Peyne	- environ 5 personnes - une station d'épuration
VALROS	Ruisseau de Sériès, ruisseau de St Michel	- environ 10 personnes
VENDEMIAN	Ruisseau de Sambuc, ruisseau de Paravel, ruisseau de Rouvièges	- environ 10 personnes - une station d'épuration
VILLENEUVETTE	Ruisseau du Mas Gabel, ruisseau des Servières, ruisseau de la Dourbie	- environ 5 personnes

* les voies ferrées ou routières figurant dans ce tableau comme s'inscrivant dans la zone inondable ne sont pas forcément inondables, notamment lorsqu'ils sont construits sur remblais. Les enjeux peuvent ne pas être en zones inondables mais en être affectés (accès).

BASSIN VERSANT DE L'ORB

Caractéristiques hydrogéomorphologiques du bassin versant de l'Orb

Le bassin versant de l'Orb occupe une superficie totale de 1 580 km². Les altitudes du bassin s'échelonnent entre 1 126 m au sommet de l'Espinouse et 0 m à l'embouchure de l'Orb dans la Méditerranée à Valras-Plage.

L'Orb prend naissance sur les plateaux calcaires du causse du Larzac au Nord (plateau de Romiguières à 886 m, plateau de Guilhaumard à 853 m) et sur le massif volcanique de l'Escandorgue (865 m) au Nord Est. Le relief est orienté SO-NE suivant l'axe de la Montagne Noire (Monts du Somail, Montagne de l'Espinouse) située au Nord Ouest du bassin versant.

L'Orb reçoit ses principaux apports de la rive droite : la Mare à Hérépian, le Bitoulet à Lamalou, le ruisseau d'Arles à Colombières, le Jaur et l'Héric à Tarassac, le Rieuberlou à Lugné, le Vernazobre à Cessenon, le Rhonel à Cazouls, et le Lirou à Béziers. Les apports des affluents de rive gauche sont moins importants : le Gravezon à Lunas, les Douses et la Vèbre à Bédarieux, le Taurou à Murviel et les ruisseaux de Bagnols et d'Arièges à Béziers.

Sur le bassin de l'Orb, les crues les plus importantes ont eu lieu en : décembre 1953 au niveau de Béziers, décembre 1995 sur le Jaur, décembre 1987 et janvier 1996 sur l'aval du bassin.

La surface inondable liée à ce cours d'eau est estimée à environ 160 km².

Des zones sensibles à surveiller pour gérer l'aléa

Facteurs naturels

FACTEURS NATURELS AGGRAVANT L'ALEA	ZONES SENSIBLES
Encaissement des secteurs en gorges	Avène, Roquebrun, Réals (Murviel-les-Béziers), Ruisseau d'Héric à Rosis et Mons, Ruisseau d'Arles à Colombière-sur-Orb, Le Jaur de Mons (Ornac) à la confluence avec l'Orb
Lieux de confluence de cours d'eau	Cessenon-sur-Orb, Graissessac, Colombière-sur-Orb, Saint-Etienne-d'Estrechoux, Saint-Gervais-sur-Mare (confluence de nombreux écoulements secondaires torrentiels), Saint-Pons de-Thomièr, Lamalou-Les-Bains, Lunas, Mons, Saint-Chinian, Babeau-Bouldoux, Béziers, Ceilhes-et-Rocozels, Thézan-les-Béziers, Hérépian (confluence de la Mare et de l'Orb)
Présence d'obstacle naturel (glissement de masse)	Zone de terrils en amont de la Tour-sur-Orb
Présence d'un verrou géomorphologique	Les Aires, Saint-Etienne-d'Albagnan, Sain-Gervais-sur-Mare, Ceilhes-et-Rocozels, Avène, Babeau-Bouldoux, Cébazan, Cessenon-sur-Orb, en amont de Villemagne-l'Argentière (La Tour-sur-Orb)
Présence d'un cône de déjection avec enjeux	Habitations à Bédarieux (déboucher du ravin du Figaret) et à Cessenon-sur-Orb (lieu dit la Capelette), camping à Les Aires (lieu dit « Gatignés »), au Bousquet d'Orb à hauteur du stade et au dessus du lieu dit de « St Martin
Localisation d'enjeux dans un axe d'écoulement	Riols, lieu dit la Capelette à Cessenon-sur-Orb (cône avec habitations récentes), Puisserguier, Villemagne-l'Argentière (quelques habitations), Cers, Pierrerue, Sérignan, Cébazan, Lignan-Sur-Orb, Sauvian, Béziers, Bédarieux, Saint-Chinian, Lamalou-Les-Bains (en cas de grosses crues)

Facteurs anthropiques

FACTEURS ANTHROPIQUES AGGRAVANT L'ALEA	ZONES SENSIBLES
Surfaces imperméables par urbanisation	Urbanisation forte en zone inondable à Bédarieux et Valras-Plage et moyenne à Béziers (Faubourg), Sauvian, Saint-Chinian, Villeneuve-les-Béziers, Cers, Cessenon-sur-Orb, Lamalou-les-Bains, Saint-Pons-de-Thomières, Lit recalibré à Saint-Genies-de-Varensal et Saint-Gervais-sur-Mare.
Présence de remblais ou digues	Avène, Babeau-Bouldoux, Bédarieux, Béziers, Cazouls-les-Béziers, Cébazan, Ceilhes-et-Rocozeles, Portiragnes (remblai de la RD 37), Cers, Cessenon-sur-Orb, Colombière-sur-Orb, Hérépian, Lamalou-les-Bains, Le Bousquet d'Orb, Lunas, Maraussan, Maureilhan, Pierrerue, Premian, Saint-Chinian, Saint-Etienne-d'Estrechoux, Saint-Gervais-sur-Mare, Saint-Genies-de-Varensal, Sauvian, Sérignan, Villemagne-l'Argentière (deux axes ferroviaires et routiers), Villeneuve-Les-Béziers, à Andabre sur la commune de Rosis
Localisation d'habitations en amont d'un pont	Sauvian, Saint-Pons-de-Thomières, Saint-Gervais-sur-Mare, Saint-Etienne-d'Estrechoux, Riols, Puisserguier, Prémian, Lunas, Camplong, Avène, Babeau-Bouldoux, Bédarieux, Béziers, Camberolles, Hérépian (camping)

Des enjeux à recenser pour limiter la vulnérabilité

L'Orb et ses affluents induisent un risque d'inondation pour 64 communes avec une surface inondable estimée à environ 160 km². Près de 141 700 personnes habitent ces communes dont 33 200 dans la zone inondable. Au total, ce sont 10,7% du territoire et 22,8% de la population de ces communes qui sont donc directement exposées au risque d'inondation.

En outre, 30 stations d'épurations, 120 captages et prises d'eau, 46 campings et plusieurs bâtiments ont été recensés dans la zone inondable liée au bassin versant de l'Orb.

Des linéaires de 3.3 km d'autoroute, 30.6 km de routes nationales et de 167 km de routes départementales s'inscrivent dans la zone inondable liée à l'Orb ou à ses affluents mais ne sont pas tous inondables pour autant (construction sur remblais...).

A Bédarieux près de 3 400 personnes résident en zone inondable ainsi que de nombreux enjeux importants : une école, un collège, un lycée, une maison de retraite, un camping et un hôpital.

Béziers est également fortement touché par les zones inondables. En effet de nombreuses zones d'activités et d'habitations et environ 3 800 personnes sont susceptibles d'être inondées.

La zone inondable à Valras-Plage concerne la totalité de la commune et près de 3 600 personnes. Les habitants pouvant subir des inondations sont également nombreux dans les communes de Sauvian (2 270 personnes), Sérignan (4 000 personnes) et Villeneuve-les-Béziers (3 400 personnes).

Commune	Cours d'eau	Enjeux situés dans la zone inondable*
AUTIGNAC	Le Taurou	- environ 5 personnes
AVENE	L'orb	- environ 95 personnes - une station d'épuration - 6 captages d'eau
BABEAU-BOULDOUX	Le Vénazobre, Ruisseau d'Illouvre	- environ 100 personnes - une station d'épuration - 2 captages d'eau

Commune	Cours d'eau	Enjeux situés dans la zone inondable*
BEDARIEUX	L'orb	<ul style="list-style-type: none"> - environ 3345 personnes - une station d'épuration - 4 captages d'eau - un camping - 1,8 km de voie ferrée - 17 ha de zone industrielle et commerciale - une école - un collège - un lycée - un hôpital - une maison de retraite
BEZIERS	L'orb, Le Lirou, Ruisseau d'Ariège, Ruisseau de Bagnols	<ul style="list-style-type: none"> - environ 3790 personnes - une station d'épuration - 11 captages d'eau - 5,2km de voie ferrée - 100 ha d'urbanisation - les zones basses du lotissement de la Gayonne - une partie de la zone industrielle sud - une partie de la ZAC située le long de la RN 112 - nombreuses constructions dans le lit majeur du ruisseau de Bagnols
CABREROLLES	Le Taurou	<ul style="list-style-type: none"> - environ 50 personnes - un captage d'eau
CAMPLONG	L'Espaze	<ul style="list-style-type: none"> - environ 95 personnes
CASTANET-LE-HAUT	La Mare	<ul style="list-style-type: none"> - environ 25 personnes
CAUSSES-ET-VEYRAN	L'Orb	<ul style="list-style-type: none"> - environ 170 personnes - un captage d'eau
CAZOULS-LES-BEZIERS	Le Rhône	<ul style="list-style-type: none"> - environ 50 personnes - une station d'épuration - 3 captages d'eau - 1,6km de voie ferrée
CEBAZAN	Le Lirou	<ul style="list-style-type: none"> - environ 120 personnes - une station d'épuration
CEILHES-ET-ROCOZELS	L'Orb	<ul style="list-style-type: none"> - environ 110 personnes - une station d'épuration - un captage d'eau - 5 campings
CERS	L'Orb	<ul style="list-style-type: none"> - environ 690 personnes
CESSENON-SUR-ORB	L'orb, Le Vénazobre	<ul style="list-style-type: none"> - environ 700 personnes - une partie du centre ville - une station d'épuration - 3 captages d'eau - un camping - un collège
COLOMBIERES-SUR-ORB	L'Oeb, Ruisseau d'Arles	<ul style="list-style-type: none"> - environ 30 personnes - habitations dans la zone des Claps - 230m de voie ferrée
COURNIOU	La Salesses	<ul style="list-style-type: none"> - environ 125 personnes - une station d'épuration - 250m de voie ferrée
GRAISSESSAC	Ruisseau Clédou, Ruisseau Riols	<ul style="list-style-type: none"> - environ 300 personnes
HEREPIAN	L'Orb	<ul style="list-style-type: none"> - environ 545 personnes - une station d'épuration - un captage d'eau - un camping en amont d'un pont - 770m de voie ferrée

Commune	Cours d'eau	Enjeux situés dans la zone inondable*
JONCELS	Le Graveson	- environ 10 personnes - un camping
LA TOUR-SUR-ORB	L'Orb, La Mare	- environ 700 personnes - deux stations d'épuration - 3 captages d'eau - deux campings - 330m de voie ferrée
LAMALOU-LES-BAINS	L'Orb, Le Bitounet	- environ 700 personnes - un lotissement - une station d'épuration - 3 captages d'eau - un camping - 300m de voie ferrée
LE BOUSQUET-D'ORB	L'Orb	- environ 580 personnes - un captage d'eau - un camping - 470m de voie ferrée
LE POUJOL-SUR-ORB	L'Orb	- environ 330 personnes - une station d'épuration - un captage d'eau - 200m de voie ferrée
LES AIRES	L'Orb	- environ 120 personnes - une station d'épuration - un camping (lieu dit « Gatignés » - placé sur un cône de déjection)
LIGNAN-SUR-ORB	L'Orb	- environ 620 personnes - une station d'épuration - des maisons le lit moyen (Tabarka)
LUNAS	L'Orb, Le Graveson	- environ 440 personnes - un camping - 860m de voie ferrée
MARAUSSAN	L'Orb	- environ 400 personnes - une station d'épuration - deux captages d'eau
MAUREILHAN	Le Lirou	- environ 90 personnes - une station d'épuration - deux captages d'eau - 150m de voie ferrée
MONS	Le Jaur, L'Orb	- environ 40 personnes - un captage d'eau - un camping - 200m de voie ferrée
MURVIEL-LES-BEZIERS	L'Orb, Le Taurou	- environ 60 personnes - un captage d'eau
OLARGUES	Le Jaur	- environ 80 personnes - une station d'épuration - 3 captages d'eau - un camping - 2,3km de voie ferrée - un collège
PIERRERUE	Le Vénazobre	- environ 110 personnes - 3 captages d'eau
PORTIRAGNES	L'Orb	- environ 520 personnes - un lotissement - une station d'épuration - 3 captages d'eau - 4 campings
PRADES-SUR-VERNAZOBRE	Le Vénazobre	- environ 40 personnes

Commune	Cours d'eau	Enjeux situés dans la zone inondable*
PREMIAN	Le Jaur, Ruisseau Lestabar	- environ 200 personnes - 6 captages d'eau - un camping
PUISSERGUIER	Le Lirou	- environ 710 personnes - une station d'épuration - un captage d'eau
RIOLS	Le Jaur	- environ 195 personnes - 6 captages d'eau
ROQUEBRUN	L'Orb	- environ 100 personnes - une station d'épuration - un captage d'eau
ROQUEREDONDE	L'Orb	- environ 20 personnes - 600m de voie ferrée
ROSI	La Mare, Ruisseau d'Arles	- environ 40 personnes
SAINT-CHINIAN	Le Vénazobre	- environ 1250 personnes - une station d'épuration - 3 captages d'eau - un collège
SAINT-ETIENNE-D'ALBAGNAN	Le Jaur, Ruisseau Lestabar	- environ 100 personnes
SAINT-ETIENNE-ESTRECHOUX	La Mare, Ruisseau Clédou	- environ 250 personnes - deux stations d'épuration
SAINT-GENIES-DE-VARENSAL	Ruisseau Bouissou	- environ 100 personnes - une station d'épuration - un captage d'eau
SAINT-GERVAIS-SUR-MARE	La Mare, Ruisseau le Casselouvre	- environ 420 personnes - une station d'épuration - 4 captages d'eau - deux campings - un collège
SAINT-JULIEN	Le Jaur	- environ 6 personnes - 150m de voie ferrée
SAINT-MARTIN-DE-L'ARCON	L'Orb	- environ 10 personnes
SAINT-PONS-DE-THOMIERES	Le Jaur, La Salesse	- environ 670 personnes - 5 captages d'eau - un camping - 1,7km de voie ferrée - un collège
SAINT-VINCENT-D'OLARGUES	Le Jaur	- environ 10 personnes - un captage d'eau - 1,2km de voie ferrée
SAUVIAN	L'Orb	- environ 2270 personnes - une station d'épuration - 3 captages d'eau - deux campings - 120 ha d'urbanisation
SERIGNAN	L'Orb	- environ 4040 personnes - une station d'épuration - 18 captages d'eau - 13 campings - 8 ha de zone industrielle et commerciale et 120 ha d'urbanisation
TAUSSAC-LA-BILLIERE	Le Bitoulet	- environ 70 personnes

Commune	Cours d'eau	Enjeux situés dans la zone inondable*
THEZAN-LES-BEZIERS	L'Orb, Le Taurou	- environ 35 personnes - une station d'épuration - 6 captages d'eau
VALRAS-PLAGE	L'Orb	- environ 3625 personnes - 4 captages d'eau - deux campings - 175 ha d'urbanisation
VIEUSSAN	L'Orb	- environ 4 personnes
VILLEMAGNE-L'ARGENTIERE	La Mare	- environ 350 personnes - deux captages d'eau - 200m de voie ferrée
VILLENEUVE-LES-BEZIERS	L'Orb	- environ 3400 personnes - deux captages d'eau - deux campings - 1,7km de voie ferrée - 100 ha d'urbanisation

* les voies ferrées ou routières figurant dans ce tableau comme s'inscrivant dans la zone inondable ne sont pas forcément inondables, notamment lorsqu'ils sont construits sur remblais. Les enjeux peuvent ne pas être en zones inondables mais en être affectés (accès).

BASSIN VERSANT DE L'AUDE

Caractéristiques hydrogéomorphologiques du bassin versant de l'Aude

L'Aude prend sa source dans les Pyrénées Orientales dans le massif du Carlit (2 185 m) et rejoint la Méditerranée au niveau de la commune de Vendres dans l'Hérault. Le bassin versant de l'Aude en Hérault draine une surface de 592 km² pour une surface totale de 6 000 km². La partie héraultaise de ce fleuve est concernée par deux affluents principaux qui sont la Cesse et l'Ognon.

Les crues les plus importantes sur le bassin de l'Aude ont eu lieu en 1930 et plus récemment en novembre 1999.

La surface inondable héraultaise liée à ce cours d'eau est estimée à environ 78 km².

Des zones sensibles à surveiller pour gérer l'aléa

Facteurs naturels

FACTEURS NATURELS AGGRAVANT L'ALEA	ZONES SENSIBLES
Encaissement des secteurs en gorges	Minerve, Ferrals les Montagnes, Nord de La Livinière
Lieux de confluence de cours d'eau	Olonzac, Nord de La Livinière, Minerve, Aigues Vives, Felines les Minervois, Ferrals les Montagnes, Siran
Présence d'obstacle naturel (glissement de masse)	-
Présence d'un verrou géomorphologique	-
Présence d'un cône de déjection avec enjeux	-
Localisation d'enjeux dans un axe d'écoulement	Lieu dit "Homs" (Olonzac)

Facteurs anthropiques

FACTEURS ANTHROPIQUES AGGRAVANT L'ALEA	ZONES SENSIBLES
Surfaces imperméables par urbanisation	Olonzac, Lespignan, Vendres
Présence de remblais ou digues	Montels, Olonzac, Nissan-Lez-Enserunes
Localisation d'habitations en amont d'un pont	Montady, Agel, quatre ponts à Olonzac, une tour isolée à Beaufort

Des enjeux à recenser pour limiter la vulnérabilité

Les zones inondables dans la partie héraultaise du bassin de l'Aude concernent 24 communes et 3 267 habitants. Ce sont donc 13,2% du territoire et 13,5% de la population qui sont exposés au risque inondation.

Treize stations d'épuration et quatorze campings ont été recensés dans la zone inondable liée au bassin versant héraultais de l'Aude.

Le réseau routier est également exposé aux inondations avec 1,8 km d'autoroute (A9 à Agel), 38 km de routes départementales et la N9 sur 600 mètres à Olonzac.

Dans cette partie du bassin versant de l'Aude, Olonzac, située à la confluence de l'Ognon avec l'Aude, est la commune qui présente le plus d'enjeux avec 1430 habitants exposés, une station d'épuration et un collège. La commune de Vendres, à l'embouchure de l'Aude, est également sensible avec 14 campings et 3 stations d'épurations.

Commune	Cours d'eau	Enjeux situés dans la zone inondable*
AGEL	la Cesse	- environ 70 personnes - une station d'épuration
CAPESTANG	Ruisseau de Rouviale	- environ 300 personnes - une station d'épuration
CESSERAS	Rivière de Cessero, Ruisseau des Gautis, Ruisseau du Pas de Fosse	- environ 5 personnes - une station d'épuration
COLOMBIERS	Etang	- environ 25 personnes - 2,3 km de voie ferrée
FELINES-MINERVOIS	l'Ognon, Ruisseau des Merlaux	- environ 40 personnes - une station d'épuration
FERRALS-LES-MONTAGNES	Source de la Cesse, Ruisseau de Campredon	- environ 40 personnes
LA LIVINIÈRE	l'Ognon // Cesse, Ruisseau de la Valette	- environ 35 personnes - une station d'épuration
LESPIGNAN	L'Aude, Ruisseau de la Dure	- environ 450 personnes - une station d'épuration
MONTADY	Ruisseau St Paul, Etang	- environ 300 personnes - une station d'épuration
MONTELS	Ruisseau la Nazoure	- environ 70 personnes
NISSAN-LEZ-ENSERUNE	L'Aude	- environ 30 personnes - une station d'épuration - 500 m de voie ferrée
OLONZAC	l'Ognon, Ruisseau l'espère, l'Aude	- environ 1430 personnes - une station d'épuration - un collège
POILHES	Ruisseau de Montady	- environ 2 personnes
QUARANTE	Ruisseau la Quarante, Ruisseau de Rouviale	- environ 10 personnes
SIRAN	l'Ognon	- environ 60 personnes - une station d'épuration
VENDRES	L'Aude	- environ 400 personnes - 14 campings - 3 stations d'épuration

* les voies ferrées ou routières figurant dans ce tableau comme s'inscrivant dans la zone inondable ne sont pas forcément inondables, notamment lorsqu'ils sont construits sur remblais. Les enjeux peuvent ne pas être en zones inondables mais en être affectés (accès).

BASSIN VERSANT DU VIDOURLE

Caractéristiques hydrogéomorphologiques du bassin versant du Vidourle

Le Vidourle prend sa source en amont du village de St-Roman-de-Codières à environ 900 m d'altitude dans les montagnes de la Fage en bordure sud-ouest des Cévennes et se jette une centaine de kilomètres plus loin à son exutoire "artificiel" au Grau-du-Roi (Port Royal), en traversant deux

départements, le Gard puis l'Hérault. Les altitudes du bassin s'échelonnent entre 971m dans le Gard à 0 m à son embouchure.

Le Vidourle possède plusieurs affluents, dont les principaux sont : sur la rive droite l'Argentesse, le Rieumassel, le Brestalou, la Bénovie et sur la rive gauche le Crespenou, le Criulon et la Courme. La partie héraultaise est concernée plus particulièrement par le Brestalou et la Bénovie. Les basses plaines du Vidourle sont entièrement endiguées.

Les crues du Vidourle, les Vidourlades, sont caractérisées par des hauteurs d'eau importantes et des débits particulièrement élevés pouvant atteindre pour des crues exceptionnelles plusieurs milliers de m³/s. Elles se distinguent également par leur soudaineté et leur vitesse de propagation. Les dernières grandes " Vidourlades ", sont survenues en 1907, 1933, 1958 et septembre 2002.

La surface inondable héraultaise liée à ce cours d'eau est estimée à environ 79 km².

Des zones sensibles à surveiller pour gérer l'aléa

Facteurs naturels

FACTEURS NATURELS AGGRAVANT L'ALEA	ZONES SENSIBLES
Encaissement des secteurs en gorges	La Roque d'Aubais (Villetelle)
Lieux de confluence de cours d'eau	Boisseron (la Bénovie et le Vidourle)
Présence d'obstacle naturel (glissement de masse)	-
Présence d'un verrou géomorphologique	La Roque d'Aubais (Villetelle)
Présence d'un cône de déjection avec enjeux	-
Localisation d'enjeux dans un axe d'écoulement	Marsillargues, Villetelle (partie basse du village), Galargues (hameau Cassambrier)

Facteurs anthropiques

FACTEURS ANTHROPIQUES AGGRAVANT L'ALEA	ZONES SENSIBLES
Surfaces imperméables par urbanisation	Marsillargues, Saint Nazaire de Pezan, Ruisseau la Bénovie recalibré à Sainte Croix de Quintillargues
Présence de remblais ou digues	remblai d'une ancienne voie SNCF à Boisseron (partie basse), Lunel, Marsillargues, remblai A9 à Villetelle (lotissement récent dans le quartier de Grès)
Localisation d'habitations en amont d'un pont	-

Des enjeux à recenser pour limiter la vulnérabilité

En Hérault les zones inondables du Vidourle et de ses affluents affectent 19 communes et 24 000 habitants, soit 28,6% de la surface de cette partie du bassin versant et 58,3% de la population.

L'autoroute A9 est inondable sur 1 km au niveau de Boisseron, la N110 et la N113 exposent 4,5 km de routes aux inondations à Villetelle et 63 km de routes départementales peuvent également être affectées.

Les enjeux sont principalement situés dans les communes des basses plaines du Vidourle : Lunel et Marsillargues. Ces deux communes totalisent plus de 21 000 personnes en zone inondable, deux collèges, deux stations d'épuration et deux campings.

Commune	Cours d'eau	Enjeux situés dans la zone inondable*
BOISSERON	Le Vidourle, Ruisseau La Bénovie	- environ 156 personnes - une station d'épuration - un captage d'eau
BUZIGNARGUES	Ruisseau La Bénovie, Ruisseau le Braou	- environ 5 personnes
CLARET	Ruisseau le Brestalou	- environ 20 personnes
FONTANES	Ruisseau La Bénovie	- environ 35 personnes
GALARGUES	Ruisseau La Bénovie	- environ 20 personnes - le hameau de Cassambrier - une station d'épuration
LAURET	Ruisseau le Brestalou	- environ 40 personnes
LUNEL	Le Vidourle	- environ 16 300 personnes - une station d'épuration - deux captages d'eau - deux campings - 4 km de voie ferrée - 250 ha d'urbanisation et 60 ha de zone industrielle et commerciales - un collège
MARSILLARGUES	Le Vidourle	- environ 5 334 personnes - une station d'épuration - un captage d'eau - un collège
SAINT-BAUZILLE-DE-MONTMEL	Ruisseau La Bénovie, Ruisseau Campets	- environ 50 personnes - la partie basse de la ville - une station d'épuration
SAINTE-CROIX-DE-QUINTILLARGUES	Ruisseau La Bénovie	- environ 450 personnes - un lotissement récent - une station d'épuration
SAINST-JUST	Le Dardaillon	- environ 990 personnes - une station d'épuration
SAINT-NAZAIRE-DE-PEZAN	Le Dardaillon	- environ 500 personnes
SAINST-SERIES	Le Vidourle	- environ 15 personnes
SATURARGUES	Grand Valat	- une dizaine d'habitations récentes
SAUSSINES	Ruisseau Le Ribansol	- environ 20 personnes - une station d'épuration
SAUTEYRARGUES	Ruisseau le Brestalou	- environ 40 personnes
VACQUIERES	Ruisseau le Brestalou	- environ 20 personnes
VILLETELLE	Le Vidourle	- environ 160 personnes - un lotissement récent d'une trentaine d'habitations - une station d'épuration

* les voies ferrées ou routières figurant dans ce tableau comme s'inscrivant dans la zone inondable ne sont pas forcément inondables, notamment lorsqu'ils sont construits sur remblais. Les enjeux peuvent ne pas être en zones inondables mais en être affectés (accès).

Bassins versants ne faisant pas l'objet d'atlas des zones inondables par hydrogéomorphologie :

BASSIN VERSANT DU LIBRON

Caractéristiques hydrogéomorphologiques du bassin versant du Libron

Le bassin versant du Libron se présente comme une bande étroite de 190 km² environ située entre l'Orb et l'Hérault. Le Libron prend sa source à 250 m d'altitude et se jette dans la Méditerranée au niveau de Vias. Le Libron ne possède pas d'affluents majeurs mais seulement quelques petits ruisseaux de faible importance.

La crue la plus spectaculaire du Libron a été observée durant l'automne 1964.

Des zones sensibles à surveiller pour gérer l'aléa

Sur le bassin versant du Libron il ne semble pas y avoir de facteurs naturels pouvant aggraver l'aléa. Les facteurs anthropiques pouvant aggraver l'aléa sont principalement les surfaces urbanisées (Vias) qui peuvent rendre le sol imperméable.

Des enjeux à recenser pour limiter la vulnérabilité

La surface inondable du Libron est estimée à 35 km² sur 8 communes. Environ 1600 personnes sont exposées, soit 12% de la population du bassin versant.

Le linéaire inondable de route représente 18 km avec 300 m d'autoroute A9, 3,2 km de nationales (N112 sur 2,5 km et N9 sur 700 m) et 14,4 km de routes départementales.

Les enjeux sur le Libron sont pour la plupart sur la commune de Vias avec environ 1070 personnes exposées au risque inondation et 26 campings.

Commune	Cours d'eau	Enjeux situés dans la zone inondable*
BOUJAN-SUR-LIBRON	Le Libron	- environ 30 personnes - une station d'épuration
LIEURAN-LES-BEZIERS	Le Libron	- environ 460 personnes - une station d'épuration - 500m de voie ferrée
MAGALAS	Le Libron	- environ 10 personnes - une station d'épuration
PUISSALICON	Le Libron	- environ 20 personnes - une station d'épuration
VIAS	Le Libron	- environ 1070 personnes - 26 campings - 2,5 km de voie ferrée - 30 ha de zone industrielle et commerciale

* les voies ferrées ou routières figurant dans ce tableau comme s'inscrivant dans la zone inondable ne sont pas forcément inondables, notamment lorsqu'ils sont construits sur remblais. Les enjeux peuvent ne pas être en zones inondables mais en être affectés (accès).

BASSIN VERSANT DU LEZ ET DE LA MOSSON

Caractéristiques hydrogéomorphologiques du bassin versant du Lez-Mosson

Le bassin versant du Lez et de la Mosson draine une superficie de 600 km² avec des altitudes variant entre 660 m au Pic St-Loup à 0 m à la mer. L'aval du bassin est fortement anthropisé, notamment avec la commune de Montpellier.

Le Lez prend sa source à 100 m d'altitude au Nord de Montpellier et se jette à Palavas-les-Flots. Ses principaux affluents sont la Mosson et le Lirou.

La Mosson prend sa source au Nord-Est de Montpellier à 130 m d'altitude et passe dans le Lez à Lattes. Son principal affluent est le Coulazou.

Ce bassin versant a connu de fortes crues en 2002 et en 2003, sa surface inondable est estimée à 55 km².

Des zones sensibles à surveiller pour gérer l'aléa

Les seuls facteurs naturels pouvant aggraver l'aléa sur ce bassin versant sont les lieux de confluence (Fabrège et Lattes). L'aléa peut également être aggravé par l'urbanisation qui peut imperméabiliser les surfaces (Castelnau-Le-Lez, Cournonterral, Fabrègues, Gabels, Lattes, Montpellier, Palavas-Les-Flots, Saint Gely du Fesc).

Des enjeux à recenser pour limiter la vulnérabilité

Il y a 7,3% de la population de ce bassin versant qui sont exposés au risque inondation, soit environ 25 000 personnes réparties sur 30 communes. Il faut néanmoins noter que la connaissance de l'aléa sur ce bassin versant reste encore partielle, ce qui engendre une probable minoration des enjeux réels.

Les routes de ce bassins sont inondables sur 65 km dont 720 m d'autoroute A9, 3,4 km de routes nationales (N109 et N113) et 61,6 km de départementales.

Les 3 principales communes de ce bassin, Montpellier, Lattes et Palavas, peuvent être touchées par les inondations du Lez et de la Mosson. Ces trois communes cumulent 17 300 personnes en zone inondable, 2 collèges, 15 campings et 3 stations d'épuration. La population potentiellement touchée est également importante sur les communes de Courdonterral (1 980 personnes) et Fabrèges (1 620 personnes).

Commune	Cours d'eau	Enjeux situés dans la zone inondable*
CASTELNAU-LE-LEZ	Le Lez	- environ 370 personnes
CLAPIERS	Le Lez	- environ 20 personnes
COMBAILLAUX	La Mosson	- environ 15 personnes - une station d'épuration
COURNONTERRAL	Ruisseau du Coulazou	- environ 1980 personnes - une station d'épuration - 1 km de voie ferrée
FABREGUES	Ruisseau du Coulazou, La Mosson	- environ 1620 personnes - une station d'épuration - 1,4 km de voie ferrée
GRABELS	La Mosson	- environ 760 personnes
JUVIGNAC	La Mosson	- environ 170 personnes
LA BOISSIERE	Ruisseau du Coulazou	- une station d'épuration
LATTES	Le Lez, La Mosson, Etang	- environ 8960 personnes - deux stations d'épuration - 10 campings - 1,2 km de voie ferrée - 180 ha d'urbanisation - 20 ha de zone industrielle et commerciale - un collège
LAVERUNE	La Mosson, Ruisseau de la Lassedéron	- environ 40 personnes - une station d'épuration
LE TRIADOU	Ruisseau le Terrieu	- environ 10 personnes - une station d'épuration
LES MATELLES	Ruisseau le Lirou	- environ 63 personnes
MONTARNAUD	La Mosson	- environ 100 personnes - une station d'épuration - un collège
MONTFERRIER-SUR-LEZ	Le Lez	- environ 230 personnes - une station d'épuration
MONTPELLIER	Le Lez	- environ 2940 personnes - 200m de voie ferrée - 100 ha d'urbanisation - 40 ha de zone industrielle et commerciale - un collège
MURLES	Ruisseau de Saint Jean	- environ 10 personnes
MURVIEL-LES-MONTPELLIER	Ruisseau de Vertoublanc	- environ 15 personnes
PALAVAS-LES-FLOTS	Le Lez, Etang, Littoral	- environ 5421 personnes - une station d'épuration - 5 campings - 100 ha d'urbanisation
PIGNAN	Ruisseau de Brue	- environ 250 personnes - une station d'épuration

Commune	Cours d'eau	Enjeux situés dans la zone inondable*
PRADES-LE-LEZ	Le Lez	- environ 514 personnes
SAINT-CLEMENT-DE-RIVIERE	Le Lez	- environ 185 personnes
SAINT-GELY-DU-FESC	Ruisseau de Pézouillet	- environ 890 personnes - une station d'épuration - un collège
SAINT-GEORGES-D'ORQUES	Ruisseau de Lassedéron	- environ 120 personnes
SAINT-JEAN-DE-VEDAS	La Mosson	- environ 50 personnes
SAINT-MATHIEU-DE-TREVIERS	Ruisseau le Terrieu	- environ 45 personnes - une station d'épuration
SAUSSAN	Ruisseau de Brue	- environ 10 personnes - une station d'épuration - 200m de voie ferrée
VAILHAUQUES	La Mosson	- environ 80 personnes

* les voies ferrées ou routières figurant dans ce tableau comme s'inscrivant dans la zone inondable ne sont pas forcément inondables, notamment lorsqu'ils sont construits sur remblais. Les enjeux peuvent ne pas être en zones inondables mais en être affectés (accès).

BASSIN VERSANT DE L'ETANG DE L'OR

Caractéristiques hydrogéomorphologiques du bassin versant de l'Etang de l'Or

Le bassin versant de l'Etang de l'or est composé de l'étang du même nom et de nombreux ruisseaux dont les plus importants sont le Salaison, la Cadoule, la Viredonne et le Bérange. Ces ruisseaux ne dépassent pas 20 km en longueur. Les altitudes de ce bassin, d'une superficie de 320 km², vont de 220 m à 0 m.

La surface inondable estimée sur ce bassin est de 79 km².

Des zones sensibles à surveiller pour gérer l'aléa

Les zones sensibles à surveiller sont les zones urbanisées où l'aléa peut être aggravé : Candillargues, Lansargues, Mauguio, Saint Bres, Teyran, Valergues.

Des enjeux à recenser pour limiter la vulnérabilité

La totalité des communes (25) du bassin versant de l'Etang de l'Or ont une partie en zone inondable avec 15,6% de la population exposée, soit environ 13 700 personnes.

Un linéaire de 48 km de routes peut être inondé : l'autoroute A9 sur 740 m, 3,4 km de nationales et 44 km de départementales.

Mauguio est la commune la plus exposée au risque inondation avec près de 9000 personnes en zone inondable, deux stations d'épuration et un collège.

Commune	Cours d'eau	Enjeux situés dans la zone inondable*
ASSAS	Le Salaison	- environ 20 personnes
BAILLARGUES	Le Bérange	- environ 330 personnes - 350 mètres de voie ferrée - une zone industrielle et commerciale (7 ha) - un collège
CANDILLARGUES	Le Bérange, Etang	- environ 430 personnes - une station d'épuration
CASTRIES	La Cadoule	- environ 85 personnes - une station d'épuration
JACOU	Ruisseau de la Maye	- environ 150 personnes - un collège

Commune	Cours d'eau	Enjeux situés dans la zone inondable*
LA GRANDE-MOTTE	Etangs	- environ 180 personnes
LANSARGUES	La Viredone	- environ 250 personnes
LE CRES	Le Salaison	- environ 13 personnes
LUNEL-VIEL	Le Dardaillon	- environ 410 personnes - une station d'épuration - 200 mètres de voie ferrée - une zone industrielle et commerciale (6 ha)
MAUGUIO	Le Salaison, La Cadoule, Etang	- environ 9030 personnes - deux stations d'épuration - 120 ha d'urbanisation - un collège
MUDAISON	Le Bérange	- environ 135 personnes - une station d'épuration
PEROLS	Etangs	- environ 720 personnes - une zone industrielle et commerciale (23 ha)
RESTINCLIERES	Ruisseau de la Chaussée, Ruisseau du Mas de Lauiol	- environ 50 personnes
SAINT-AUNES	Le Salaison	- environ 20 personnes - 1 km de voie ferrée
SAINT-BRES	Le Bérange	- environ 450 personnes
SAINT-CHRISTOL	Ruisseau de la Fontaine des Odis	- environ 35 personnes - une station d'épuration
SAINT-DREZERY	Le Bérange, Le Valantibus	- environ 30 personnes
SAINT-GENIES-DES-MOURGUES	La Viredone	- environ 40 personnes
SUSSARGUES	Le Bérange, Le Valantibus	- environ 150 personnes - une station d'épuration
TEYRAN	Le Salaison	- environ 460 personnes
VALERGUES	La Viredone	- environ 600 personnes - une station d'épuration - 1 km de voie ferrée
VENDARGUES	Ruisseau de la Balaue	- environ 130 personnes - 300 mètres de voie ferrée - une zone industrielle et commerciale (6,5 ha)
VERARGUES	Le Dardaillon	- environ 5 personnes

* les voies ferrées ou routières figurant dans ce tableau comme s'inscrivant dans la zone inondable ne sont pas forcément inondables, notamment lorsqu'ils sont construits sur remblais. Les enjeux peuvent ne pas être en zones inondables mais en être affectés (accès).

BASSIN VERSANT DE L'ETANG DE THAU

Caractéristiques hydrogéomorphologiques du bassin versant de l'Etang de Thau

Ce bassin versant est composé principalement de l'Etang de Thau, étang saumâtre de 75 km², de plusieurs ruisseaux et du Canal du Midi qui se jette dans l'étang. C'est une zone littorale où l'altitude maximale est de 344 m (à Aumelas) et qui draine une superficie d'environ 440 km².

La surface inondable de ce bassin est estimée à 32 km².

Des zones sensibles à surveiller pour gérer l'aléa

L'urbanisation de Frontignan peut être un facteur anthropique aggravant l'aléa par l'imperméabilisation de ses surfaces.

Des enjeux à recenser pour limiter la vulnérabilité

Sur le bassin versant de l'Etang de Thau, 44 communes sont concernées par le risque inondation ainsi que environ 4 000 personnes, soit 3.6 % de la population de ce bassin.

Le réseau routier est également concerné sur 29 km : 270 m pour l'autoroute A9, 3 km pour la N112 et 26 km de routes départementales.

Les enjeux sont principalement situés sur la commune de Frontignan avec plus de 3 000 personnes en zone inondable, 8 campings et un collège.

Commune	Cours d'eau	Enjeux situés dans la zone inondable*
BALARUC-LES-BAINS	Etang	- environ 200 personnes - une zone industrielle et commerciale (8 ha)
BALARUC-LE-VIEUX	Etang , La Vène	- environ 70 personnes - 320 mètres de voie ferrée
COURNONSEC	La Vène	- environ 10 personnes
FRONTIGNAN	Etang , Littoral	- environ 3110 personnes - 8 campings - une zone industrielle et commerciale (32 ha) - 1,3 km de voie ferrée - un collège
GIGEAN	La Vène	- environ 5 personnes - une station d'épuration
LOUPIAN	Ruisseau du Pallas	- environ 15 personnes
MEZE	Ruisseau du Pallas	- environ 160 personnes - 1 camping - une station d'épuration - 240 mètres de voie ferrée
MIREVAL	Etang , Littoral	- environ 45 personnes - une station d'épuration - 350 mètres de voie ferrée
MONTBAZIN	La Vène	- environ 290 personnes
PINET	Ruisseau du Soupié	- environ 5 personnes - 1 camping plus 1 potentiellement isolé
POUSSAN	La Vène	- environ 60 personnes - 1 camping - une station d'épuration - 2,2 km de voie ferrée
VIC-LA-GARDIOLE	Etang , Littoral	- environ 20 personnes - 2 campings plus 2 potentiellement isolés - une station d'épuration - 1,8 km de voie ferrée
VILLENEUVE-LES-MAGUELONNE	Etang , Littoral, Mosson	- environ 30 personnes - 2 campings - une station d'épuration - 400 mètres de voie ferrée
VILLEVEYRAC	Ruisseau la Calade, Ruisseau du Pallas	- environ 5 personnes - une station d'épuration

* les voies ferrées ou routières figurant dans ce tableau comme s'inscrivant dans la zone inondable ne sont pas forcément inondables, notamment lorsqu'ils sont construits sur remblais. Les enjeux peuvent ne pas être en zones inondables mais en être affectés (accès).

BASSIN VERSANT DU THORE-AGOUT

Caractéristiques hydrogéomorphologiques du bassin versant du Thoré-Agout

L'Agout prend sa source dans le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc près du sommet de l'Espinouse à 1060m. Le Thoré prend sa source dans la Montagne Noire en Haut Languedoc à 780 m d'altitude et se jette dans l'Agout en aval de Castres dans le Tarn. Les crues les plus importantes de l'Agout ont eu lieu en décembre 1996.

La partie héraultaise de ce bassin versant fait seulement 257 km² avec une surface inondable de 5 km².

Des zones sensibles à surveiller pour gérer l'aléa

La Salvetat-sur-Agout, confluence du Vèbre et de l'Agout, est une zone où l'aléa est susceptible de s'aggraver.

Des enjeux à recenser pour limiter la vulnérabilité

Seulement cinq communes du bassin versant du Thoré et de l'Agout sont situées sur le département de l'Hérault. Quatre de ces communes ont une partie de leur territoire en zone inondable, avec une surface inondable de 1,8%. Ce risque concerne environ 240 personnes, soit 13,6% de la population héraultaise de ce bassin.

Dans ce secteur de montagnes peu de routes sont exposées aux inondations. En effet, seulement 3,5 km de routes départementales le sont.

Les enjeux de ce secteur sont situés presque exclusivement à la confluence du Vèbre et de l'Agout à La-Salvetat-sur-Agout.

Commune	Cours d'eau	Enjeux situés dans la zone inondable
CAMBON-ET-SALVERGUES	L'Agout	- environ 20 personnes
FRAISSE-SUR-AGOUT	L'Agout	- environ 30 personnes
LA SALVETAT-SUR-AGOUT	L'Agout, le Vèbre	- environ 180 personnes - un camping - une station d'épuration - une maison de retraite
VERRERIES-DE-MOUSSANS	Le Thoré	- environ 6 personnes

* les voies ferrées ou routières figurant dans ce tableau comme s'inscrivant dans la zone inondable ne sont pas forcément inondables, notamment lorsqu'ils sont construits sur remblais. Les enjeux peuvent ne pas être en zones inondables mais en être affectés (accès).

BILAN

Bassin Versant	Surface inondable estimée	% surface inondable	Nb communes inondables	Nb estimé d'habitants en zones inondables	% pop. estimée en zones inondables
HERAULT	190 km ²	9,0%	117	22 380	17,7%
ORB	160 km ²	10,7%	64	33 185	22,8%
AUDE	78 km ²	13,2%	24	3 267	13,5%
VIDOURLE	79 km ²	28,6%	19	24 155	58,3%
LIBRON	35 km ²	21,6%	8	1 610	11,6%
LEZ-MOSSON	55 km ²	10,3%	30	24 948	7,3%
ETANG DE L'OR	69 km ²	21,6%	25	13 723	15,6%
ETANG DE THAU	32 km ²	7,4%	14	4 025	3,6%
THORE-AGOUT	5 km ²	1,8%	4	236	13,6%
TOTAL	703	11,4%	305	127 529	14,2%

Les AZI pourraient être utilement prolongés par un inventaire des infrastructures et établissements vulnérables (ponts, routes, écoles, maisons médicalisées ...) ainsi que par les installations stratégiques pour la gestion de la crise ou de la post-crise (services de secours, d'accueil, mairie, services techniques...) notamment ceux situés dans des zones inondables.